

**Assemblée de la population**  
**des quartiers de Cerexhe-Heuseux et Evignée-Tignée**  
**(01/06/2010)**

**Environnement**

☞ Il y a de plus en plus de restriction dans les parcs à conteneurs concernant certains déchets, d'autre part ne pourrait-on pas laisser le parc ouvert plus tard le samedi ?

**Réponse : pour certains articles, il y a toujours les sacs poubelles ménagers. Ce parc est géré par Intradel, la commune n'a aucune influence sur la gestion.**

☞ Il y a de moins en moins d'agriculteurs et les haies ne sont plus entretenues.

**Réponse : Il est vrai que certains carrefours deviennent dangereux en raison de l'importance des haies.**

☞ Qu'en est-il des poubelles à puce ?

**Réponse : On voit ce qui se passe ailleurs : difficulté pour certains logements, il y a aussi le prix pour les habitants, tant que ce système n'est pas intéressant, on n'avance pas. Il faudra certainement un jour rejoindre le système.**

**Equipement / Travaux**

☞ Pour la rue Valeureux Champs, quel est le planning des travaux ?

**Réponse : les travaux de la station de pompage débuteront fin de l'année, ensuite il faudra attendre que les terres se tassent, il y aura des réparations provisoires avant d'avoir la réfection définitive. C'est un dossier géré par l'AIDE. Il y aura une réunion avec les habitants, la commune et l'AIDE. La station de pompage sera localisée après la maison de Monsieur Coch. Les travaux devraient durer 12 à 15 mois.**

**Voirie- Sécurité routière**

☞ Un habitant de la rue Valeureux Champs demande si il n'y a pas possibilité de remettre des contrôles de vitesse car il y a souvent des courses de moto ?

**Réponse : Les derniers contrôles ont montré que très peu d'automobilistes roulaient trop vite mais le bruit accentue l'effet. D'autres contrôles seront organisés.**

☞ Un agriculteur explique qu'il faut arrêter d'installer des ralentisseurs de vitesse de toute sorte, pour lui il s'agit d'une discipline personnelle et d'un respect mutuel, il explique aussi les difficultés qu'il éprouve à circuler sur la commune avec tous ces systèmes mis en place.

☞ Où en est la situation avec le pylône du carrefour de la rue des Pépinières, la commune intervient bien certaines fois par exemple pour des opérations de fauchage des accotements de cette route.

**Réponse : le bourgmestre a reçu aujourd'hui même la pétition , il lit le courrier du 22 avril du ministre Lutgen qui assure effectuer des démarches auprès de Tectéo et demander un rapport auprès de la RW. Un accord est pris avec l'initiatrice de la pétition de faire le point au mois de septembre.**

☞ Un habitant signale qu'il est allé consulter les plans du zoning, il y a une piste cyclable qui s'arrête net au niveau de chez Comblain et de ce fait on oblige les usagers à traverser en plein milieu du tournant, c'est véritablement les envoyer à la mort, c'est un plan stupide.

**Réponse : ce dossier fait partie des dossiers qui se construisent pas à pas, morceau par morceau. Dans le cadre de ce projet, c'est cette partie de piste cyclable qui est prévue, après on verra ce qui est possible d'aménager.**

☞ Il est fort de constater que la vitesse pratiquée au niveau de l'école d'Evegnée est épouvantable et toujours par le même type de véhicule.

**Réponse : La police fera de nouveaux contrôles de vitesse. La zone de police a prévu au budget des radars préventifs et répressifs, le point sera fait au mois d'octobre concernant l'achat de ces radars.**

☞ Ne peut-on pas rappeler la priorité de droite à l'angle de la rue Matefosse et de la rue du Village ?

**Réponse : le service technique ira voir sur place.**

☞ Qu'en est-il du lotissement de la rue Joly ?

**Réponse : Il s'agit certainement d'un problème du côté du promoteur. Tout est accepté. Un habitant signale que le promoteur lui a dit attendre un permis de voirie. Le bourgmestre vérifiera l'information et la communiquera à l'habitant.**

☞ Les travaux effectués à Barchon sur l'autoroute s'inscrivent-ils dans le cadre du zoning ?

**Réponse : Non, ces travaux sont effectués par Shell, le permis a été délivré par la région. AC restaurant se situe sur la commune de Soumagne.**

☞ Un habitant de la rue Ways signale qu'on va construire 2 appartements en face de chez lui, déjà à l'heure actuelle, il y a 18 voitures stationnées. Ne peut-on regarder pour dessiner des zones de marquage pour disposer d'un stationnement efficace ?

**Réponse : les services techniques et de police iront sur place.**

## Sécurité

☞ Le fonctionnaire agent « sanctionnateur » se déplace-t-il le week-end ?

**Réponse : Non, cet agent inflige des sanctions sur base des constats dressés par les services de police, à Soumagne +/- 5 par semaine.**

☞ Selon les statistiques, les vols sont en régression, les dossiers clôturés sans suite n'apparaissent pas dans les statistiques, celles-ci ne sont-elles pas faussées ?

**Réponse : La police fait bien son travail et les vols sont en diminution, une fois les affaires au parquet, nous n'avons plus aucun contrôle. Ce qui est certain, tout acte délictueux avec coupable ou non entre dans les statistiques. Il y a les statistiques de la police et de la justice.**

☞ Le service « pompier » va-t-il passer à Liège ?

**Réponse : Non, nous restons sur Herve qui passe au niveau de Verviers. Actuellement nous payons 248.000€, à titre de comparaison Fléron avec la même population paie 750.000€. Il y aura une réforme des pompiers, il faut s'attendre à une augmentation.**

### Divers

☞ Le Conseil communal a voté l'interdiction de rassemblement de plus de 3 personnes, pourquoi ?

**Réponse : Il s'agit de 3 personnes perturbatrices. C'est aussi pour permettre à la police d'intervenir dans des endroits publics privés tels que le hall omnisport, le parking de grandes surfaces... Il y a des patrouilles spécifiques 2 fois par semaine.**

☞ Le zoning va générer des rentrées pour la commune.

**Réponse : Un zoning coûte beaucoup d'argent pour les voiries et l'entretien, il n'y a plus de taxe sur la force motrice, ni sur le personnel occupé. Ce type de projet s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de création d'emplois.**

☞ Réflexion d'un habitant concernant le centre Piazza : nous vivons en démocratie et ce sont les commerçants d'autres communes qui donnent leur avis et qui empêchent le projet et le développement. C'est inacceptable.